



Crédit photo : Nicole Dubé

**Samedi 13 septembre
à 14h**

**à la salle municipale
dans le cadre de
la journée**

On rigole au Village

**Spectacle de
Jack Sparrow**

Gratuit

**Séance de photos
après le spectacle**

**Programmation à
l'intérieur du journal**



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Table des matières

Ordre du jour 2-3

Info de votre mairesse 4

Chronique municipale 5

Pour votre information 5

Saviez-vous / Mémo préventif 6

Saviez-vous / Élections municipales 7-8-9

Appel de soutien / pétition 10

Organismes et loisirs 11

Programmation / On rigole au Village 12

Info-Bibliothèque 13

RIDT vous informe 14

Qui fait quoi à Saint-Louis-du-Ha! Ha! 15

Calendrier 16

· Séance du conseil aura lieu Mardi 2 septembre 2025 à 20h à la salle municipale

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre cinquième versement de taxe municipale pour le 15 septembre. Merci de votre collaboration.

FEMERTURE BUREAU MUNICIPAL

En raison du congé de la Fête du travail, le bureau municipal sera fermé le lundi 1^{er} septembre 2025.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 2 septembre 2025

- 1- MOT DE BIENVENUE**
- 2- CONFORMITÉ DU QUORUM**
- 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 4.1 Réunion du 4 août 2025
 - 4.2 Réunion extraordinaire du 19 août 2025
- 5- SUIVI DES DOSSIERS**
- 6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS**
- 7- CORRESPONDANCE :**
- 8- AFFAIRES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Autorisation de paiement – Renouvellement annuel à Tourisme Bas-Saint-Laurent
 - 8.2 Adoption du règlement numéro 462 décrétant une dépense de 133 000 \$ et un emprunt de 133 000 \$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2024
 - 8.3 Autorisation pour demande – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2025-2026
 - 8.4 Autorisation pour l'achat d'un terrain pour un projet de développement
 - 8.5 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 711 200 \$ qui sera réalisé le 11 septembre 2025
 - 8.6 Demande d'appui financier pour les services essentiels offerts à la population de votre région Association du Cancer de l'Est-du-Québec / Hôtellerie Omer-Brazeau
- 9- GREFFE ET ORGANISATION**
 - 9.1 Motion de félicitations – pour l'implantation récente d'un nouveau bâtiment à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
 - 9.2 Motion de félicitations - nouvelle entreprise à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
 - 9.3 Motion de félicitation- à Julien Nadeau
 - 9.4 Demande d'autorisation pour des travaux d'asphaltage sur l'emprise municipale
 - 9.5 Modification de la résolution 05-06-9671 désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités en vertu de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
 - 9.6 Précision sur la nature des situations nécessitant l'utilisation d'une autre langue que le français dans les communications de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
 - 9.7 Autorisation pour formation accès à l'information

- 9.8 Adoption de la mise à jour de la Politique d'égalité entre les hommes et les femmes
- 9.9 Résolution – nomination d'un (e) élu (e) en tant que représentant (e) officiel (le) de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :

11- TRAVAUX PUBLICS :

- 11.1 Acceptation soumission achat d'abrasif 2025-2026
- 11.2 Choix de l'entrepreneur pour les travaux d'asphaltage des rues Tardif, Commercial et Bérubé
- 11.3 Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) redressement et volet soutien

12- URBANISME :

- 12.1 Résolution – Appui pour demande d'autorisation CPTAQ pour renouvellement pour poursuivre l'exploitation de la carrière sur le lot 6 014 871 et l'utilisation d'une voie accès du lot sur les lots 6 367 477 et 6 367 485

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

- 13.1 Adoption de la Politique familiale et des aînés ainsi que du plan d'action 2025-2028
- 13.2 Comité de suivi – Politique familiale et des aînés
- 13.3 Résolution – Achat d'un sèche-mains électrique dans la toilette extérieure

14- CAMPING DU LAC DÔLE

- 14.1 Remplacement de la pompe à eau – Camping Lac Dôle
- 14.2 Résolution relative au dépôt de la convention d'entente – location saisonnière Camping du Lac Dôle - saison 2026

15- AFFAIRES DIVERSES :

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Infos de votre mairesse



Mélissa Lord, mairesse

CHRONIQUE MUNICIPALE

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois d'août 2025.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 4 AOÛT 2025, À 20H

*Autorisation du déboursement final (50%) pour la serre.

*Acceptation de payer les heures de sortie incendie aux deux pompiers employés à la voirie durant leurs heures de travail.

*Résolution – appui pour demande d'autorisation CPTAQ pour acquisition du lot 3 225 371.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 19 AOÛT 2025, À 20H

*Avis de motion et dépôt projet de règlement numéro 462 décrétant une dépense de 133 000\$ et un emprunt de 133 000\$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2024.

Le texte de ces procès-verbaux se retrouve sur le site WEB de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! à l'adresse suivante :
Municipalite de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

POUR VOTRE INFORMATION

INSTALLATION DES ABRIS D'HIVER

Selon l'article 8.2.1, les abris d'hiver sont autorisés dans toutes les zones s'ils respectent toutes les dispositions suivantes :



- Les abris d'hiver sont autorisés pendant la période du 15 septembre au 1^{er} mai suivant ;
- Un maximum de 2 abris d'hiver par logement est autorisé sur un terrain ;
- Les abris d'hiver doivent être installés à une distance minimale de 1.5 mètre d'une ligne avant de terrain ou d'une borne-fontaine ;
- Les abris d'hiver doivent être construits d'une structure métallique et être revêtis de façon uniforme d'une toile imperméabilisée, de tissu de polyéthylène tissé et laminé ou de panneaux de bois peints ou traités.

Pour plus d'informations, veuillez-vous informer auprès de madame Lise Beaulieu, inspectrice régionale par courriel beaulieu@mrctemis.ca.

PROLONGEMENT DES VISITES DE L'INSPECTRICE RÉGIONALE

En septembre, l'inspectrice régionale continuera à faire des inspections terrain pour vérifier les installations de piscine selon les nouvelles normes 2025 en vigueur découlant du provincial. Les propriétaires ne sont pas obligés d'être présents lors de cette visite, l'inspectrice laissera un carton de rappel pour effectuer le suivi du dossier.

Après le 20 septembre, si vous n'aviez reçu aucun carton de rappel dans votre porte, veuillez prendre rendez-vous avec l'inspectrice régionale pour effectuer la vérification de votre piscine résidentielle soit par courriel beaulieu@mrctemis.ca ou par téléphone 418 899-6725 poste 4428.

Merci de votre collaboration.

SAVIEZ-VOUS...

MÉMO PRÉVENTIF

PROTECTION DE NOTRE RÉSEAU D'ÉGOUT CONTRE

LES HYDROCARBURES

Chers citoyens,

Afin de préserver la qualité de notre environnement, la sécurité publique et le bon fonctionnement de nos infrastructures municipales, nous vous rappelons l'importance d'éviter tout déversement d'hydrocarbures (essence, diesel, huile moteur, solvants, etc.) dans le réseau d'égout.

Pourquoi c'est important :

- Les hydrocarbures contaminent les cours d'eau et les sols.
- Ils nuisent gravement à la faune et à la flore aquatiques.
- **Ils peuvent provoquer des incendies ou des explosions dans les conduites.**
- Le traitement des eaux devient plus complexe et coûteux.

Bonnes pratiques à adopter :

- Ne jamais vider de réservoirs ou contenants d'huile ou d'essence dans les drains, dans votre fosse ou les grilles d'égout.
- Utiliser les écocentres ou points de collecte pour les huiles usées et produits dangereux.
- En cas de déversement accidentel, contacter immédiatement les services municipaux ou le centre d'urgence environnementale.
- Entretenir régulièrement vos véhicules et équipements pour éviter les fuites.
- Sensibiliser votre entourage à ces gestes simples mais essentiels.

À ne pas faire :

- Laver votre voiture dans la rue avec des produits contenant des hydrocarbures.
- Jeter des chiffons imbibés d'huile ou de solvants dans les poubelles ordinaires.
- Utiliser les égouts comme moyen d'élimination de produits chimiques.

 Ensemble, protégeons notre municipalité, notre eau et notre avenir.

Pour toute question ou pour signaler un incident, veuillez contacter la municipalité au 418-854-2260 ou 418-860-7243. Par courriel ; municipalite@saintlouisduhaha.com

Merci de votre collaboration!

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité : Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Date du scrutin : Le 2 novembre 2025

Par cet avis public, Marie-Josée Corbin présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou de maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection ou du secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivantes : Du 19 septembre 2025 au 03 octobre 2025.

Horaire 2025

- Lundi 9h30 à 12h00 et de 13h à 16h
- Mardi 9h30 à 12h00 et de 13h à 16h
- Mercredi 9h30 à 12h00 et de 13h à 16h
- Jeudi 9h30 à 12h00 et de 13h à 16h

Attention : le vendredi 03 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12h à 20h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 17 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Karen Gagnon
5. Les adjointes suivantes ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Karen Gagnon et Marie-Hélène Morneau.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint), le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : Marie-Josée Corbin

Adresse : 95, rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Québec G0L 3S0

Courriel : direction@saintlouisduhaha.com

Téléphone : (418) 854-2260 poste 101

Adjointe : Karen Gagnon

Adresse : 95, rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Québec G0L 3S0

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Téléphone : (418) 854-2260 poste 109

Marie-Josée Corbin

Présidente d'élection

Fait à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Le 26 août 2025

MUNICIPALITÉ SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!
95, RUE SAINT-CHARLES
SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!
G0L 3S0
(418) 854-2260 POSTE 101

OSER PLONGER POUR SA MUNICIPALITÉ

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE
9:30 - 16:30

HÔTEL LÉVESQUE
à Rivière-du-Loup

Informations et inscriptions :

418 562-7996

rassemblement2025@femmes-bsl.qc.ca

Ou scannez le code QR pour vous inscrire !



Invitée d'honneur :

Sylvie Blanchette
Mairesse d'Amqui

Déjà élu·e ou futur·e candidat·e, joignez-vous à nous pour une journée de formations, d'échanges et de réseautage !

**gratuit pour les femmes et les personnes trans et non-binaires*



Québec

Élections municipales 2025 : la TCGFBSL vous invite à participer à un rassemblement sous le thème « Oser plonger pour sa municipalité! »

Dans le cadre des élections municipales qui auront lieu le 2 novembre 2025, il nous fait plaisir de vous inviter à un rassemblement régional, organisé par la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent et destiné aux femmes et aux personnes de la diversité de genre qui souhaitent se présenter en politique municipale ou qui désirent poursuivre leur engagement. Nous savons que l'engagement politique suscite bien des défis, et c'est pourquoi nous souhaitons vous soutenir et vous permettre d'échanger sur les réalités que vous vivez!

Où? Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup

Quand? 19 septembre 2025, 9 h30 à 16 h30

Quoi? Conférence d'ouverture avec la mairesse de la Ville d'Amqui Sylvie Blanchette, formations, tables rondes, réseautage et surprises vous attendent!

Inscription gratuite, repas inclus!

Pour toutes questions ou besoin d'information, contactez-nous à l'adresse courriel suivante : rassemblement2025@femmes-bsl.qc.ca, ou directement en appelant au bureau de la Table au 418 562-7996.

Inscrivez-vous avant le 5 septembre 2025

Voir l'événement sur Facebook : Rassemblement " Oser plonger pour sa municipalité! "



Objet : Appel à soutien – Pétition officielle sur le regroupement familial

Québec Réunifié est un organisme à but non lucratif formé de familles québécoises séparées par les délais actuels en immigration. Notre mission est de défendre le droit fondamental de vivre ensemble en famille et de sensibiliser la population ainsi que les décideurs à l'importance d'améliorer l'accès au regroupement familial.

La pétition officielle déposée à l'Assemblée nationale par le député de Québec solidaire Guillaume Cliche-Rivard demande :

Votre appui pour une démarche citoyenne actuellement en cours à l'Assemblée nationale du Québec. Une pétition officielle a été lancée afin de réduire les délais de traitement en matière de regroupement familial, qui atteignent actuellement jusqu'à 41 mois au Québec. Ces délais, bien supérieurs à ceux observés ailleurs au Canada et à l'international, maintiennent de nombreuses familles séparées pendant plusieurs années, avec des conséquences humaines, sociales et économiques importantes.

Le lien vers la pétition est accessible ici :

www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-11563/index.html?subject=Pétition

<https://www.lesoleil.com/actualites/2025/08/18/regroupement-familial-un-cout-financier-et-un-coup-dur-pour-la-sante-XMCU44OYHFAPFMMXXZKP3WZHFA/>

Cette pétition est ouverte à tous les résidents du Québec, sans obligation de citoyenneté, et vise à recueillir 100 000 signatures d'ici le 1^{er} octobre 2025. Comme l'ont rappelé la Ville de Montréal et plusieurs organismes dans leurs mémoires, l'accès rapide au regroupement familial contribue à la vitalité économique, à l'intégration francophone et à la cohésion sociale de nos communautés.

Nous vous invitons à :

- Encourager vos citoyens à signer et à confirmer leur signature par courriel (étape indispensable pour la validation).

Votre appui permettrait de donner une voix aux familles de votre communauté directement touchées par cette réalité, et de contribuer à un changement bénéfique pour l'ensemble du Québec.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande et restons disponibles pour tout échange à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sophie Fernandino
Coordonnatrice médias sociaux
Québec Réunifié

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIERES

Les fermières tiendront leur première réunion de l'année 2025-2026 le lundi 8 septembre dès 13:30 à la salle municipale.

Nous en profitons pour inviter les nouveaux membres qui aimeraient adhérer à notre club à contacter Micheline Dubé, responsable du recrutement, au numéro 418-854-2728. Nous sommes un club dynamique avec un thème annuel qui nous représente bien, soit: « Travaillons en équipe avec nos membres ».

De plus, nous profitons de l'occasion pour souhaiter une excellente année scolaire à tous les élèves et étudiants, petits et grands, de la maternelle à l'université. Succès à chacun de vous.

Le club des fermières!

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 11 septembre à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Petit déjeuner des 50 ans et + aura lieu le mardi 16 septembre prochain au restaurant Pub du Lac à 9h30. Merci de nous confirmer pour les réservations.

Mercredi 24 septembre débutera les mercredis des cartes à compter de 13h30 au local du Club. Il nous fera plaisir de vous accueillir tous les 50 ans et + sont invités à se joindre à nous.

Bienvenue à tous !

CLUB SANTÉ VIE ACTIVE

Le mardi 23 septembre de 13h30 à 16h à la salle municipale débutera les activités de Vie Active. Le programme Vie Active s'adresse aux personnes de 50 ans et plus qui permet de faire bouger les aînés de façon sécuritaire tout en s'amusant et c'est gratuit. Bienvenue aux nouvelles personnes.

CAMP DE JOUR OBJETS OUBLIÉS

2^e Rappel : Message aux parents donc leurs enfants ont fréquenté le camp de jour cet été.

Vous devez vous présenter au bureau municipal pour les réclamer.



HORAIRE : Pour le mois de septembre
mercredi 18h30 à 20h
dimanche **FERMÉ** !

Une lecture vous permet d'échapper à votre personnalité, de devenir quelqu'un d'autre, de devenir un personnage de roman.

Romain Gary

CLUB DE LECTURE ESTIVALE

UN ÉTÉ AUTOUR DU MONDE

Les enfants du camp de jour ont participé à des ateliers organisés par le Club de lecture TD du Réseau Biblio.

C'est au travers différentes cultures et lieux que les enfants ont utilisé leur imagination et leur passeport littéraire pour explorer des marchés animés, des villes vibrantes, des déserts arides, des sommets enneigés et des océans bleus.

Merci à madame Hélène Beaulieu d'avoir animé ces ateliers.

Un tirage a eu lieu lors de la dernière journée des ateliers parmi tous les enfants qui ont participé au Club de lecture. Le gagnant est Alexy Nadeau. Il se mérite un livre du Réseau Biblio. Félicitations!



À SURVEILLER CET AUTOMNE

Veillez prendre note que plusieurs activités se tiendront à votre bibliothèque tout au long de l'automne. Le 25 septembre, une conférence sur les dinosaures sera présentée. Nous vous reviendrons pour l'heure précise. Au plaisir !

AUTOMNE, COMPOSTAGE ET JARDINAGE, C'EST SIMPLE !

L'automne arrive déjà à nos portes et il va falloir penser à préparer les terrains et jardins. Comme chaque année, les quantités de matières végétales à gérer seront importantes que ce soit les feuilles mortes, les fleurs, les plantes ou les restants du jardin

Au Témiscouata, ces matières ne vont plus à la poubelle car, en plus de coûter cher à ramasser et à gérer au lieu d'enfouissement, plusieurs solutions s'offrent maintenant à tous.

Le moyen le plus efficace reste de les gérer directement chez vous et la recette est simple car toutes ces matières peuvent facilement servir à améliorer vos jardins ou vos parterres de fleurs.

- Les fleurs, plantes et reste du jardin peuvent être compostés, en tas ou dans le composteur fourni par la RIDT. Après l'hiver et quelques brassages, ces matières décomposées serviront d'amendement gratuit pour votre potager.

Il vous manque un composteur, vous en voulez un autre ou simplement des pièces de remplacement comme une porte ou un couvercle, chaque municipalité ou écocentre peut vous le donner sans frais, simplement leur demander.

- Les feuilles mortes ont plusieurs utilités. Déchiquetées avec la tondeuse, en petite quantité elles font un bon « engrais » pour votre gazon, et en plus grande quantité, elles font un excellent paillis pour vos plates-bandes. Ramassées en vrac et entreposés en tas, elles peuvent aussi servir toute l'année pour alimenter votre compost.

Si vous préférez vous en débarrasser, il ne faut plus les mettre aux déchets mais plutôt les apporter dans un des 4 écocentres ou 16 dépôts municipaux du Témiscouata.

Chaque municipalité dispose d'un endroit adapté pour recevoir vos réduits verts, vos restes de plantes, de jardin ainsi que vos branches. Proche, facile et gratuit.

Alors plus d'excuse pour ne pas faire le bon geste dans la gestion de vos résidus verts cet automne.

Si vous ne savez pas par quel bout commencer, consulter le site web de la RIDT : www.ridt.ca pour en savoir plus sur le compostage et comment réduire ce qui va aux poubelles.

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 105 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 101..... direction@saintlouisduhaha.com

Karen Gagnon, Directrice générale greffière-trésorière adjointe
854-2260 poste 109 .. municipalite@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative 854-2260 poste 102 sec-adm@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs 854-2260 poste 103..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 860-7243 (cell)

Centre des loisirs 854-2260 # 104

Bibliothèque 854-2260

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mardi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mercredi 9h à 12h - 13h à 16h30

Jeudi 9h à 12h - 13h à 16h30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18h30 à 20h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

SEPTEMBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1^{er} BUREAU MUNICIPAL FERMÉ CONGÉ FÊTE DU TRAVAIL	2 Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	3 Bibliothèque 18h30 à 20h	4	5	6
7	8 Réunion Cercle des fermières à 13h30 salle municipale	9	10 Bibliothèque 18h30 à 20h	11 19h30 Réunion Chevaliers Colomb à la salle municipale	12	13 2 ^e édition « On rigole au village » Journée familiale Centre des loisirs
14	15 5 ^e versements de taxe	16 Déjeuner des 50 ans et + à 9h30 au restaurant le Pub du Lac	17 Bibliothèque 18h30 à 20h	18	19	20
21	22	23 Vie Active à 13h30 salle municipale	24 Bibliothèque 18h30 à 20h	25	26	27
28	29	30 Vie Active à 13h30 salle municipale				